

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VANNE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2007

Le Conseil Communautaire s'est réuni le 13 septembre 2007, à 18 heures, salle de réunion de la Communauté de Communes à Villeneuve l'Archevêque, sous la présidence de M. Michel REBEQUET.

Etaients présents : MM. STENUIT Jean, LEROY Marcel, CHEMOLLE Gilbert, VAUCOULON Gérald, Vice Présidents, Mmes PERARD Anne-Marie, PELLETIER Mauricette, MM. BLOCH Maurice, BOIZET Bernard, BONNAUD Rémy, MAILLARD Georges, PUTHOIS Alain, RENAULT Michel, SIMONNET Maurice, LAPOTRE Daniel, MARTIN Michel formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mesdames ONIS Oksana, LEPELIER Françoise, STANIA Sulianne, MM, JUSZCAZK Miecyslaw et DERVOUOT Jackie.

Secrétaire de séance : M. LEROY Marcel.

Le précédent compte rendu ne faisant l'objet d'aucune observation, est adopté par le Conseil.

❖ Contrat de service de collecte et traitements des déchets ménagers.

Considérant que le marché de service de collecte et traitements des déchets ménagers, passé par la Communauté de Communes de la Vanne avec la Société COVED, arrive à échéance en fin d'année 2007,

Considérant que le projet de groupement de commandes avec le SICTOM de la Vanne ne peut être mis en œuvre cette année, suite à la décision négative du Syndicat prise par délibération en réunion du 7 septembre 2007,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire DECIDE de reconduire le marché avec la Société COVED pour une durée d'un an et charge le Président de signer tout document relatif à cet effet.

❖ Décision modificative au budget :

Considérant l'augmentation des taux d'intérêt de l'emprunt, le conseil communautaire, APPROUVE, à l'unanimité la décision modificative qui s'équilibre de la manière suivante :

- Section de fonctionnement, Dépenses, Compte 66111 : + 131 €
- Section de fonctionnement, Dépenses, Compte 605 : - 131 €

❖ Cartes communales :

Le Président donne lecture d'un courrier de Monsieur le Sous préfet, reçu le 11 septembre 2007, relatif aux cartes communales et à l'Atlas des Zones Inondables (AZI) de la Vanne, demandant de transmettre les remarques du contrôle de légalité au commissaire enquêteur afin de l'intégrer au dossier d'enquête publique. Le Conseil Communautaire remarque que l'enquête publique est terminée depuis le 8 septembre. Le courrier sera néanmoins transmis au cabinet d'étude ainsi qu'au commissaire enquêteur. Le président signale que l'Atlas des Zones Inondables est mal interprété et n'est pas un document opposable au tiers.

❖ P.L.U. de Bagneaux et de Villeneuve l'Archevêque :

Le Président donne lecture d'un courrier de Monsieur le Sous préfet, reçu le 7 août 2007, relatif à la délibération du 23 mai 2007 approuvant les P.L.U. de Bagneaux et de Villeneuve l'Archevêque. Après avoir pris connaissance de ce courrier le Conseil Communautaire approuve l'organisation d'une réunion avec la D.D.E., le Cabinet d'Etudes et les services du contrôle de légalité. Le Président a pris rendez-vous avec Monsieur le Sous préfet le 27 septembre prochain pour débattre des problèmes posés par les documents d'urbanisme. Le conseil communautaire délibérera ultérieurement suite à ces entretiens.

❖ Bilan annuel de la déchèterie de Villeneuve l'Archevêque :

Le président donne connaissance de la fréquentation en nette progression de la déchèterie, annonçant le chiffre de 4 944 visites de septembre 2006 à Août 2007. Le conseil apprécie ce résultat notant que la fréquentation de la déchèterie influe sur la baisse de tonnage des ordures ménagères et des encombrants, facteur non négligeable quant au coût du tonnage. Une plaquette incitant les administrés à encore mieux trier est en cours d'élaboration.

❖ **Projet éolien – Coulours, Les Sièges, Vaudeurs**

Suite à la demande de la commune des Sièges relatif à son projet éolien, le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 juin 2007, et confirme la décision de laisser la compétence de réalisation de Z.D.E. à chaque commune plutôt que de modifier les statuts communautaires.

Le conseil Communautaire, après en avoir délibéré, apporte par ailleurs son soutien à ce projet.

❖ **QUESTIONS DIVERSES :**

Cyclo-rail de Chigy :

Concernant les dégâts constatés sur le cyclo-rail de Chigy fin mai, le Président fait lecture d'un courrier du Directeur départemental de la D.D.E. du 2 août 2007 niant toute responsabilité dans cette affaire. Monsieur BLOCH informe le conseil du suivi du dossier et de ses contacts avec la D.D.E. et R.F.F. et informe que le cyclo-rail sera réparé et devrait être opérationnel pour le printemps prochain (pâques).

Téléthon :

Le président rappelle les dates du prochain Téléthon les 7 et 8 décembre prochain. Monsieur LEROY participera à la réunion d'organisation du 4 octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.